

ASSEMBLÉE NATIONALE4 mai 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 157

présenté par
M. Flajolet, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 5

Dans l'alinéa 20 de cet article, supprimer le mot :

« notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.